

# CGV - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE BUZZLAB - SOMMAIRE

## APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

La souscription à un service proposé par BuzzLab implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes conditions générales, seules applicables à l'exclusion de toutes autres.

## PRESTATIONS DE SERVICE

Les services proposés par BuzzLab incluent la création et la production de contenus vidéo, avec une spécialisation dans les formats adaptés pour les plateformes comme TikTok, Facebook, et Instagram Reels.

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

BuzzLab détient les droits d'exploitation sur toutes les œuvres produites. Une autorisation écrite est nécessaire pour toute diffusion en dehors des accords initiaux.

## TARIFICATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les tarifs sont fixes et toute diffusion supplémentaire ou sur des supports non convenus initialement peut entraîner des frais additionnels.

Les vidéos ont une durée de diffusion limitée, renouvelable sur négociation.

## MODIFICATION PAR LE CLIENT

Toute modification ou annulation doit être communiquée par écrit une semaine avant la diffusion prévue, sous peine d'être pleinement facturée.

## DROITS ET RECOURS DES TIERS

Le client garantit la conformité des contenus avec la législation belge, notamment en matière de RGPD et de pratiques commerciales. En cas de litige, la responsabilité de BuzzLab est exclue.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures sont payables sous 15 jours. En cas de retard, des pénalités de retard calculées à un taux de 15 % annuel s'appliquent, en plus d'une indemnité forfaitaire.

## EXÉCUTION ET LIVRAISON

BuzzLab s'engage à respecter les délais convenus, sous réserve des impondérables de la production.

## NORMES TECHNIQUES ET RESPONSABILITÉ

BuzzLab n'est pas responsable des pertes ou dommages de matériel confié par le client, qui est réputé conserver une copie de sauvegarde.

## JURIDICTION ET LOI APPLICABLE

Tout litige sera soumis au droit belge et aux juridictions compétentes où BuzzLab est établi.

# CGV - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE BUZZLAB

## Application des Présentes Conditions Générales

- La souscription d'un ordre de publicité par un client ou un agent agissant pour le compte de l'annonceur (le client et son agent sont désignés ci-après par le terme « annonceur ») entraîne de leur part l'acceptation des présentes conditions générales qui sont seules applicables à l'exclusion expresse de toutes les autres conditions générales de l'annonceur.

## Les Conditions de Vente

- Les conditions de vente ci-dessous sont valables pour toutes les activités prestées par BuzzLab et ses éventuels travailleurs.
- BuzzLab est le seul détenteur du droit d'exploitation des œuvres produites par elle. Elle se réserve, sauf autorisation écrite, l'exclusivité de diffusion, d'exécution publique, de duplication, de location et de prêt, etc.

## Modalités de Tarif

- Le tarif est rigoureusement intangible sous réserve de ce qui est précisé ci-dessous.
- La vidéo ne pourra être diffusée que sur le support prévu avec BuzzLab (réseaux sociaux) pour une diffusion sur panneau publicitaire, télévision ou tout autre support, l'accord de BuzzLab doit impérativement être acquis par l'annonceur. La diffusion sur d'autres supports peut entraîner des frais supplémentaires.
- La vidéo a une durée de diffusion limitée à 11 mois après la date de l'envoi à l'annonceur. Elle pourra, après négociation avec BuzzLab, être diffusée à nouveau en s'acquittant de nouveaux droits de diffusion.
- Au cas où, la vidéo n'a pas pu diffuser un message à la date prévue, la diffusion peut être, avec l'accord de l'annonceur, reportée à une date ultérieure. Si ce report est impossible le prix du message non diffusé est dû. Dans le cas où il y a défaut ou interruption de diffusion d'un ou plusieurs messages résultant d'une cause majeure ou d'une décision du réseau social conforme à la réglementation de la publicité commerciale, les messages donnent tout de même lieu au paiement du prix de diffusion, sans que l'annonceur ou mandataire ou les tiers intéressés puissent prétendre à une quelconque compensation, indemnité ou intérêt. BuzzLab ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des défauts de diffusion incombant à la société, à une panne du réseau électrique, à une défaillance des transmissions terrestres. Aucun remboursement ne sera effectué en pareil cas.
- BuzzLab se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande de diffusion. Il peut être demandé la modification et, si nécessaire, l'arrêt de la diffusion.
- Toute prestation vidéo (de l'écriture du script à la diffusion de la vidéo) inclus un pourcentage de droit d'auteur.

## Modification Émanant de l'Annonceur

- Toute modification, suspension ou annulation d'un ordre de publicité donné à BuzzLab doit être formulée par lettre recommandée au plus tard une semaine à l'avance, c'est-à-dire avant la date prévue pour la diffusion du message publicitaire en cause. Dans ce cas, les sommes dues correspondent au tarif applicable à la nouvelle période de diffusion.

# CGV - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE BUZZLAB

## Recours des Tiers

- L'annonceur garantit à BuzzLab que les messages publicitaires présentés sont conformes aux réglementations en vigueur en Belgique; l'annonceur dispense BuzzLab de toute vérification à cet égard. En cas de recours exercé par des tiers, pour quelque cause que ce soit, seule la responsabilité de l'annonceur pourra être engagée, la responsabilité de BuzzLab quant à la diffusion du message litigieux étant exclue.

## Conditions de Paiement

- Les tarifs sont indiqués hors taxes et impôts éventuels, ceux-ci étant à charge de l'annonceur. Les factures sont à payer endéans les 15 jours qui suivent la date de facturation.

## Normes Techniques

- Il est expressément convenu que BuzzLab ne peut être tenue pour responsable des pertes ou dommages éventuels de tout matériel remis à l'occasion de l'exécution de l'ordre de publicité.

## Droit Applicable - Jurisdiction Compétente

- Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution du contrat entre BuzzLab sera régi exclusivement par le droit belge. Sera compétent le tribunal de l'arrondissement judiciaire auquel appartient BuzzLab.

# RGPD

## Respect de la Confidentialité

- BuzzLab s'engage à protéger la confidentialité et la sécurité des données personnelles collectées auprès des clients et des utilisateurs, conformément au RGPD.

## Collecte de Données

- Les données personnelles sont collectées de manière transparente et pour des finalités spécifiques, explicites, et légitimes, telles que l'amélioration des services ou la communication directe avec les clients.

## Droit d'Accès, de Rectification, et de Suppression

- Les individus disposent du droit d'accéder à leurs données personnelles, de demander leur rectification ou leur suppression. BuzzLab fournira les moyens nécessaires pour exercer ces droits.

## Consentement

- Lors de la collecte de données, BuzzLab obtiendra le consentement explicite des individus concernés, en leur fournissant des informations claires sur l'usage de leurs données.

## Sécurité des Données

- BuzzLab mettra en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir un niveau de sécurité adapté au risque, afin de protéger les données personnelles contre la destruction, la perte, l'altération, et l'accès non autorisé.

## Notification de Violation de Données

- En cas de violation de données personnelles, BuzzLab s'engage à notifier l'autorité de contrôle compétente et, lorsque la violation est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des individus, à informer les personnes concernées sans délai.

## Sous-traitants et Transferts de Données

- BuzzLab veillera à ce que tous les sous-traitants respectent le RGPD et garantira que les transferts de données en dehors de l'UE se fassent dans le respect des conditions de protection adéquate exigées par le RGPD.

## Responsabilité et Gouvernance des Données

- BuzzLab documentera les activités de traitement des données et maintiendra un registre pour prouver la conformité avec le RGPD. Un délégué à la protection des données (DPO) peut être désigné pour superviser la conformité et servir de point de contact avec les autorités de régulation.